

**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE
ET EXTRAORDINAIRE
DU 4 JUIN 2018**

Le lundi 4 juin 2018, à 15 heures,

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à 51100 REIMS – 5, Place Général Gouraud, en Assemblée Générale Mixte Ordinaire Annuelle et Extraordinaire sur la convocation du Conseil d'Administration.

Les Actionnaires présents, représentés ou votant par correspondance, possèdent ensemble, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 6.970.556 actions ayant droit de vote et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 6.970.556 actions ayant droit de vote, sur les 8.874.062 actions ayant droit de vote, pour 8.937.085 actions composant le capital social et représentant, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 13.452.862 voix et, en Assemblée Générale Extraordinaire, 13.452.862 voix, sur les 15.359.624 voix représentées par les actions composant le capital.

Les quorums à atteindre étaient respectivement de 1.774.813 actions pour l'Assemblée Générale Ordinaire (505.530 actions pour la quatrième résolution) et de 2.218.516 actions pour l'Assemblée Générale Extraordinaire.

○ **Présentation des Résultats 2017**

Paul-François VRANKEN – Hervé LADOUCE

○ **Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture du Rapport spécial concernant le programme de rachat d'actions de la Société**

Maître Francesco BETTI

○ **Lecture des Rapports des Commissaires aux Comptes**

- Rapport sur les comptes consolidés
- Rapport sur les comptes annuels
- Rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales
- Rapports spéciaux

*Laurence VERSAILLE pour AUDIT & STRATEGY, REVISION, CERTIFICATION -
Michel BARBET-MASSIN pour MAZARS*

○ **Lecture et vote des résolutions**

Maître Francesco BETTI

**RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

PREMIERE RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes sociaux de la société VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2017,*
⇒ Bénéfice net de 36.367.260,21 €.
- *Quitus de sa gestion au Conseil d'Administration*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.306	13.452.862	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION :

- *Approbation du bilan et des comptes consolidés du Groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE pour l'exercice social clos le 31 décembre 2017*

⇒ Résultat net de l'ensemble consolidé de 8.740 K€.

⇒ Résultat net de l'ensemble consolidé (part du Groupe) de 8.675 K€.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.306	13.452.862	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION :

- *Affectation du bénéfice de l'exercice social clos le 31 décembre 2017*

Bénéfice social	36.367.260,21 €
Report à nouveau antérieur de	+ 53.681.132,62 €
Soit ensemble	= 90.048.392,83 €

de la manière suivante :

- à la réserve spéciale œuvres d'art	117.882,06 €
- au compte de report à nouveau	82.780.842,77 €

Distribution de : 7.149.668,00 €

Soit : 0,80 Euro par action, éligible, sur option et selon le bénéficiaire, à l'abattement de 40% - article 158-3 CGI aux conditions dudit article.

Mise en paiement à compter du 10 juillet 2018.

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL	DIVIDENDE PAR ACTION	ABATTEMENT (art. 158-3 du CGI)
Au titre de 2014	8.937.085,00 €	1,00 €	0,40 € (*)
Au titre de 2015	7.149.668,00 €	0,80 €	0,32 € (*)
Au titre de 2016	7.149.668,00 €	0,80 €	0,32 € (*)

(*) Abattement de 40% ouvert aux seuls dividendes distribués à des personnes physiques résidentes fiscales en France.

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	486.250	6.482.254	13.450.758	99,9843
Contre	2.000	52	2.104	0,0157
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATRIEME RESOLUTION :

- *Approbation des conventions réglementées visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	487.175	136.968	761.111	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée, les personnes concernées n'ayant pas pris part au vote et leurs voix ayant été décomptées pour le calcul du quorum et de la majorité.

CINQUIEME RESOLUTION :

- *Approbation du montant des amortissements excédentaires et autres amortissements et des charges et dépenses non déductibles des résultats imposables de la Société*

Montant des amortissements excédentaires
et autres amortissements 12.283 €

Montant des charges et dépenses non déductibles
des résultats imposables 479.374 €

Montant total de l'imposition qu'ils représentent environ 168.536 €

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.306	13.452.862	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SIXIEME RESOLUTION :

- *Programme de rachat d'actions*

⇒ Mettre fin au programme de rachat en cours décidé par l'Assemblée Générale du 1^{er} Juin 2017

⇒ Autoriser le Conseil d'Administration à procéder à des achats en bourse d'actions de la Société pour des objectifs précis

Le Prix maximum d'achat par action ne pourra dépasser 75 €, hors frais, compte tenu de l'évolution du cours

Le Conseil d'Administration pourra ajuster le prix d'achat susvisé en cas de modification de la valeur nominale de l'action, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites, de division ou de regroupement d'actions, d'amortissement ou réduction de capital, de distribution

de réserves ou autres actifs et de toutes autres opérations portant sur les capitaux propres, pour tenir compte de l'incidence de ces opérations sur la valeur de l'action

Le nombre d'actions susceptibles d'être détenues ne pourra excéder 10 % du capital, soit 893.708 actions

La société Vranken-Pommery Monopole n'envisage pas d'utiliser plus de 30 % de cette autorisation, soit à hauteur de 268.112 actions représentant 3 % du capital social

Le montant maximum théorique des fonds destinés à la réalisation de ce programme est de 20.108.400 €

Montant des réserves disponibles au 31 décembre 2016 de 51.502.500 €,

En considération des 62.139 actions autodétenues au 20 mars 2018, le nombre maximum d'actions que VRANKEN-POMMERY MONOPOLE serait susceptible d'acquérir est de 205.973 actions pour un maximum de 15.447.875 €

Les actions pourront être achetées par tout moyen,

Pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation, en vue d'assurer l'exécution de la présente délégation

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	182.517	6.482.236	13.146.989	97,7263
Contre	305.733	70	305.873	2,2737
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

SEPTIÈME RÉOLUTION :

- *Fixation du montant global des jetons de présence*

Compte tenu du nouvel effectif du Conseil d'Administration : décision de porter à 75.000 € le montant global des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2018 et pour l'avenir

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.236	13.452.722	99,9989
Contre	0	70	140	0,0011
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

HUITIÈME RÉOLUTION :

- *Rémunérations versées ou attribuées à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (telles que présentées au point 2.3.3 du Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).*

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	244.517	6.482.236	13.208.989	98,1872
Contre	243.733	70	243.873	1,8128
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

NEUVIEME RESOLUTION :

- Rémunérations à verser ou à attribuer à Monsieur Paul-François VRANKEN, Président Directeur Général, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (telles que présentées au point 2.3.3 du Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	244.517	6.482.236	13.208.989	98,1872
Contre	243.733	70	243.873	1,8128
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DIXIEME RESOLUTION :

- Rémunérations versées ou attribuées à Monsieur Hervé LADOUCE, Directeur Général Délégué à la Coordination Production et Négocie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 (telles que présentées au point 2.3.3 du Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	181.622	6.482.236	13.146.094	97,7196
Contre	306.628	70	306.768	2,2804
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

ONZIEME RESOLUTION :

- Rémunérations à verser ou à attribuer à Monsieur Hervé LADOUCE, Directeur Général Délégué à la Coordination Production et Négocie, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 (telles que présentées au point 2.3.3 du Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise).

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	244.517	6.482.236	13.208.989	98,1872
Contre	243.733	70	243.873	1,8128
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

DOUZIEME RESOLUTION :

- Pouvoirs en vue des formalités

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.306	13.452.862	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

**RÉSOLUTIONS DE LA COMPÉTENCE
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

TREIZIÈME RÉSOLUTION :

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la réduction du capital social par annulation d'actions propres détenues par la Société, dans la limite de 10% du nombre total d'actions par période de 24 mois.

Durée : 18 mois à compter de la présente Assemblée

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	486.250	6.482.254	13.450.758	99,9843
Contre	2.000	52	2.104	0,0157
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.

QUATORZIÈME RÉSOLUTION :

- Pouvoirs en vue des formalités

	Actions Vote simple	Actions Vote double	Nombre de voix	% de voix
Pour	488.250	6.482.306	13.452.862	100,0000
Contre	0	0	0	0
Abstention	0	0	0	0

Le quorum étant atteint, la résolution est adoptée.